

Au quatrième trimestre 2023, les créations d'emplois sont atones, confirmant le ralentissement observé depuis le début de l'année. En 2023, 2 600 emplois salariés supplémentaires sont créés, contre 6 300 emplois en 2022. En effet, la dynamique de l'emploi dans le privé est moins forte qu'en 2022, même si les secteurs du commerce et des services aux entreprises créent toujours des emplois. Dans la construction et l'hébergement-restauration, les emplois fléchissent, en lien avec la baisse des constructions de logements et le léger recul de la fréquentation touristique. En 2023, les créations d'entreprises atteignent un niveau record mais les défaillances augmentent. Dans ce contexte, le chômage concerne 19 % de la population active.

Fin décembre 2023, 297 000 salariés et salariées travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 4^e trimestre, le ralentissement de l'emploi observé depuis le début de l'année se confirme : l'emploi est stable par rapport au 3^e trimestre alors que l'année 2022 était dynamique. Sur l'ensemble de l'année 2023, La Réunion crée 2 600 emplois (+0,9 %) contre 6 300 emplois supplémentaires en 2022 (+2,2 %) ► [figure 1](#). Au niveau national également, l'emploi progresse moins en 2023 qu'en 2022 (+1,5 % contre : +0,6 %) ► [encadré 1](#).

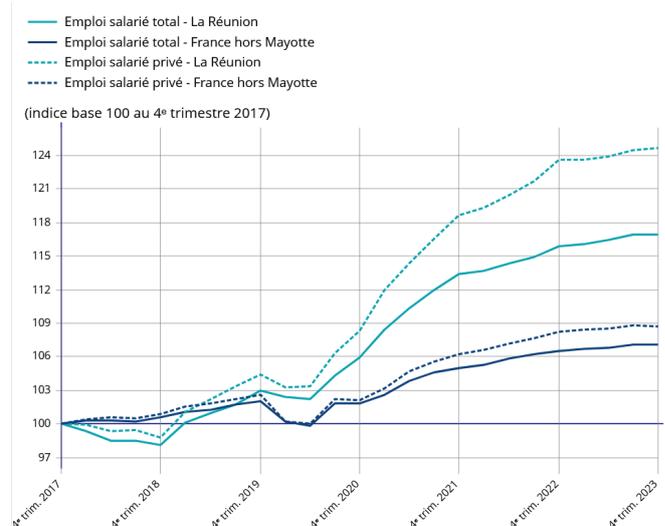
L'inflation reste élevée. En décembre 2023, à La Réunion, les prix à la consommation sont supérieurs de 3,3 % à leur niveau un an plus tôt, en décembre 2022, soit un peu moins qu'en France (+3,7 %). Nettement moindre depuis début 2022, l'inflation sur un an à La Réunion s'est peu à peu rapprochée du niveau national au 2^e semestre 2023 pour atteindre un niveau équivalent en novembre. Sur un an, les prix des services augmentent de 3 % à La Réunion. Tous les secteurs des services (transports, santé, loyers, communications, etc.) contribuent à cette hausse. Les services pèsent pour près de la moitié de la consommation des ménages. Les prix de l'alimentation augmentent de 6,4 %. L'alimentaire pèse pour 15 % dans le budget des ménages réunionnais. Sur un an, les prix de l'énergie augmentent de 5,8 %. Cette hausse est portée par celle des prix de l'électricité sur un an (+28,8 %), tandis que les prix des produits pétroliers reculent de 3,9 % (+0,5 % en France).

Fort ralentissement de l'emploi dans le privé

Le nombre d'emplois dans le secteur privé augmente de 200 au 4^e trimestre 2023, par rapport au trimestre précédent. Sur un an, ce secteur crée 1 800 emplois, contre 8 200 emplois en 2022. En particulier, la dynamique des contrats d'apprentissage se stabilise en 2023. Fin [décembre](#) 2023, 13 700 jeunes sont en contrat d'apprentissage, un niveau élevé par rapport à l'avant-crise, mais identique à l'année précédente ► [figure 2](#).

L'emploi public perd 200 emplois au 4^e trimestre. Cependant, sur l'ensemble de l'année 2023, 800 emplois publics supplémentaires sont créés alors que le nombre d'emplois dans le secteur public avait baissé de 1 900 emplois en 2022. Les contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC) sont stables : fin 2023, 9 300 personnes bénéficient de ce type de contrat ; elles étaient 9 400 fin 2022.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

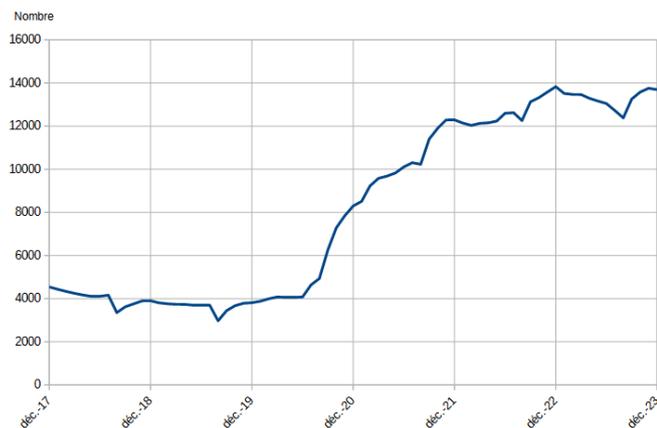


Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Nombre d'apprentis



Note : stocks d'apprentis, données brutes.

Champ : secteurs public et privé.

Source : Dares.

Un fléchissement de l'emploi particulièrement marqué dans la construction et l'hébergement-restauration

Entre 2022 et 2023, le ralentissement de l'emploi est particulièrement important dans la construction et l'hébergement-restauration.

Ainsi, le secteur de la construction perd 200 emplois hors intérim au 4^e trimestre 2023, comme au trimestre précédent. Et sur un an, 500 emplois sont détruits alors qu'en 2022, 600 étaient créés

► [figure 3](#).

Dans l'hébergement et la restauration, 100 emplois sont détruits au 4^e trimestre, hors emplois en intérim. En 2023, seuls 100 emplois sont créés, contre 1 300 en 2022 ► [figure 4](#).

Ces deux secteurs, construction et hébergement-restauration, font partie des secteurs qui réalisent des ajustements de court-terme en ayant recours à l'intérim. Fin 2023, 4 900 personnes sont en mission d'intérim, 200 de moins qu'au trimestre précédent, 500 de moins que fin 2022. En 2022, 200 emplois intérimaires avaient été créés.

Au 4^e trimestre 2023, 300 emplois sont détruits dans le secteur des [services aux ménages](#), essentiellement constitué d'associations. Ce secteur ne crée plus d'emplois depuis le 2^e trimestre 2023. Sur l'ensemble de l'année, 200 emplois sont détruits. En 2022, 700 emplois avaient été créés.

Au 4^e trimestre 2023, dans le secteur de l'agriculture, l'emploi salarié augmente (+200 emplois) après avoir stagné les deux trimestres précédents. Sur un an, 100 emplois sont détruits, alors qu'en 2022, 500 avaient été créés.

Toujours des créations d'emplois dans le commerce et les services aux entreprises

Dans le commerce, les créations d'emplois progressent ce trimestre : +200 emplois hors emplois intérimaires. Au total, en 2023, 900 emplois sont créés, un rythme analogue à celui de 2022.

Dans le secteur des [services aux entreprises](#), l'emploi est stable ce trimestre. Sur un an, 800 emplois sont créés, contre 1200 en 2022.

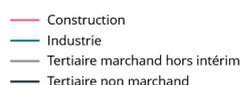
Dans le secteur du transport, l'emploi est en légère hausse : 100 emplois hors intérim sont créés ce trimestre. En 2023, 300 emplois sont créés, autant qu'en 2022.

Sur l'année 2023, l'emploi dans les autres secteurs est stable par rapport à 2022 : la croissance de l'emploi est atone dans l'industrie, l'information et communication, les activités immobilières et financières.

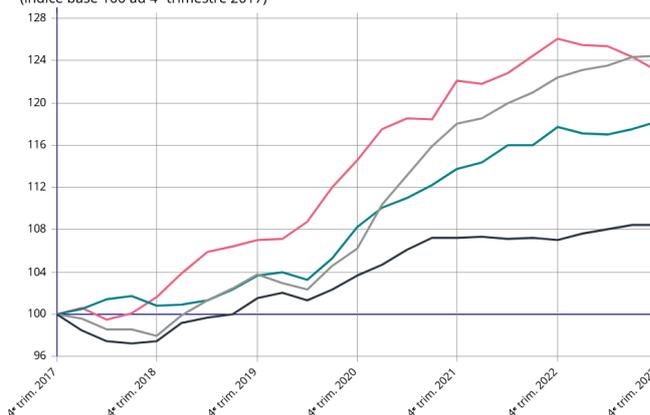
L'emploi augmente dans les services non marchands

Fin décembre 2023, 121 500 salariés et salariées travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). L'emploi non marchand stagne ce trimestre. Sur un an, le nombre d'emplois augmente de 1 600 dans les services non marchands, après avoir baissé de 200 en 2022.

► 3. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



(indice base 100 au 4^e trimestre 2017)



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	297,0	0,0	0,9
Privé	208,6	0,1	0,9
Public	88,4	-0,2	0,9
Agriculture	3,8	4,5	-3,5
Industrie, dont	21,1	0,6	0,4
Agro-alimentaire	8,4	1,6	0,4
Construction	17,9	-1,0	-2,4
Tertiaire marchand	132,6	-0,1	1,2
Commerce	38,0	0,4	2,5
Transports	13,6	0,9	1,9
Hébergement - restauration	13,2	-0,5	1,1
Information et communication	3,8	-0,1	-0,9
Services financiers	6,6	1,3	2,8
Services immobiliers	2,3	1,2	1,1
Services aux entreprises*	25,0	0,1	3,2
Intérim	4,9	-3,5	-10,1
Services aux ménages	25,3	-1,0	-0,6
Tertiaire non marchand	121,5	0,0	1,3

* hors intérim.

Note : données CVS, en fin de trimestre.

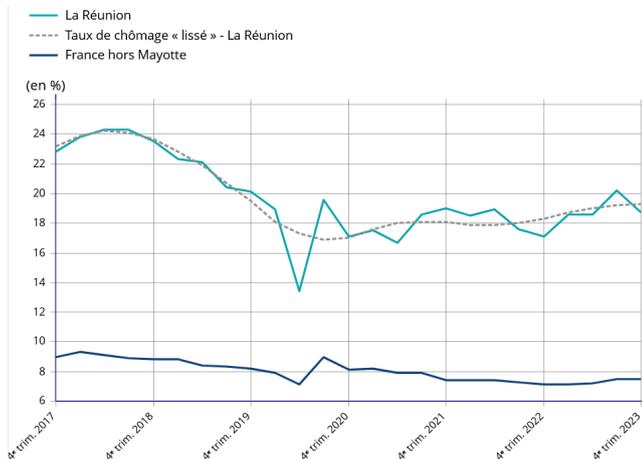
L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage s'établit en moyenne à 19 %

À La Réunion, au 4^e trimestre 2023, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active. Il oscille entre 17 % et 20 % depuis le 4^e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %). ► **figure 5**. Au niveau national, le chômage concerne 7,5 % de la population active au 4^e trimestre 2023.

► 5. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : données trimestrielles CVS.

Avertissement : dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Source : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisés.

La fréquentation des hébergements touristiques collectifs recule légèrement

Avec 450 000 **nuitées** enregistrées, la fréquentation touristique dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques recule légèrement au 4^e trimestre 2023 à La Réunion (-1 % par rapport au 4^e trimestre 2022) ► **figure 6**. Cette baisse est imputable à une fréquentation moindre en octobre (-4 %) et en décembre (-3 %). Pour ces deux mois, le **taux d'occupation** des chambres recule de 4 points et l'offre de chambres de 1 %. La fréquentation touristique augmente néanmoins (+3 %) par rapport à son niveau du 4^e trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

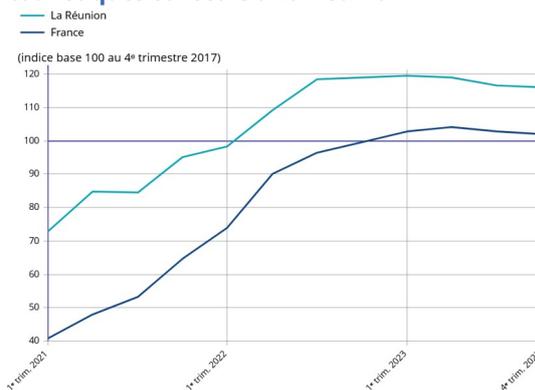
Cette baisse de la fréquentation fin 2023 impacte le plus les établissements non classés et ceux classés de 1 et 2 étoiles (-17 % par rapport au 4^e trimestre 2022), notamment en raison de la baisse de l'offre de chambres de 16 %. À l'inverse, la fréquentation touristique croît le plus dans les établissements classés de 3 à 5 étoiles (+6 % par rapport au même trimestre de 2022).

La fréquentation touristique baisse dans les établissements de l'Ouest et du Sud (-4 %), sous l'effet cumulé du recul du taux d'occupation et de l'offre de chambres. En revanche, elle augmente dans le Nord-Est (+12 %) en lien avec une hausse de l'offre de chambres (+15 %).

Au 4^e trimestre 2023, la clientèle des hébergements touristiques collectifs reste essentiellement d'origine française : elle représente 90 % des nuitées. Leur fréquentation diminue cependant de 5 % par rapport au 4^e trimestre 2022. Les nuitées de la clientèle d'origine étrangère continuent de progresser (+13 500 nuitées, soit +42 % en un an), mais demeurent inférieures à leur niveau d'avant-crise sanitaire (-10 % par rapport au 4^e trimestre 2019).

Sur l'ensemble de l'année 2023, la fréquentation touristique dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques recule légèrement (-2 % par rapport à 2022).

► 6. Évolution de la fréquentation dans les hébergements touristiques collectifs à La Réunion



Champ : hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs).

Notes : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2017.

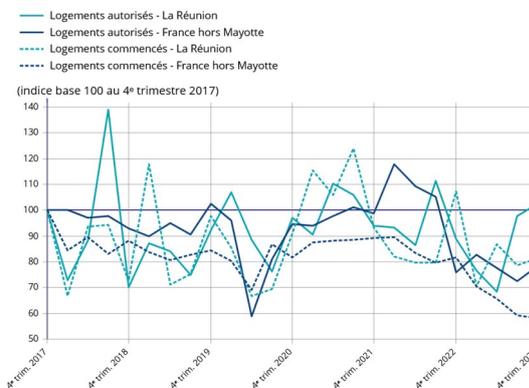
Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Moins de construction de logements

En un an, de janvier à décembre 2023, 7 100 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit 700 logements de moins par rapport à la même période un an auparavant (-9 %) ► **figure 7**. Cette baisse concerne davantage les permis de construire des logements individuels que les permis collectifs. Au niveau national, la baisse est plus forte (-24 %), comme aux trimestres derniers.

Avec 5 700 logements commencés sur un an à La Réunion, les mises en chantier reculent aussi en 2023 (-8 % par rapport à 2022). Au niveau national, la baisse est encore plus marquée (-24 %). À La Réunion comme en France, la baisse touche à la fois les logements individuels et collectifs.

► 7. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2.

Les créations d'entreprises atteignent un niveau record en 2023

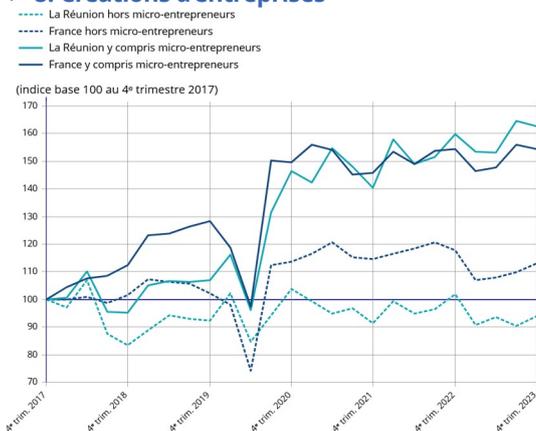
À La Réunion, le nombre de créations d'entreprises dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles se stabilise par rapport au 3^e trimestre 2023 (-1 %), avec 3 200 créations au 4^e trimestre ► **figure 8**. Les créations d'entreprises augmentent dans les secteurs de la construction (+19 %) et des « commerces, transports, hébergements et restauration » (+3 %). Elles reculent dans le secteur des « autres services » (-18 %). Au niveau national, les créations d'entreprises sont également stables.

Au 4^e trimestre 2023, les créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur représentent 59 % des créations d'entreprises, une part qui se rapproche du niveau national (63 %). Ces créations reculent légèrement par rapport au 3^e trimestre 2023 (-4 %), soit une baisse proche de celle observée au niveau national (-3 %). Quant aux créations d'entreprises hors micro-entrepreneur, elles

augmentent à peine à La Réunion (+4 %), comme au niveau national (+3 %).

Sur l'ensemble de l'année 2023, 12 300 entreprises sont créées, soit une hausse de 3 % par rapport à 2022, et de 49 % par rapport à 2019. Ce nombre record de créations confirme la dynamique des deux dernières années, portée par les créations sous le régime de micro-entrepreneur. Quant aux défaillances d'entreprises, elles augmentent de 58 % par rapport à 2022 : 880 défaillances d'entreprises sont enregistrées en 2023 à La Réunion contre 550 en 2022. Elles sont notamment importantes au 4^e trimestre 2023 (270 défaillances enregistrées).

► 8. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#).

► Encadré 1 - La reprise se fait attendre

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

► Encadré 2 - La zone euro à la traîne de l'économie mondiale

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

► Définitions

Les services aux entreprises correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les services aux ménages sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les nuitées (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le taux d'occupation correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

► Pour en savoir plus

- « [Au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié est quasi stable dans la majorité des régions](#) », Informations rapides n° 76, mars 2024.
- « [Prix à la consommation à La Réunion : +0,5 % en décembre 2023 et +3,3 % sur un an](#) », Insee Flash La Réunion n° 266, janvier 2024.
- « [Vue d'ensemble - La reprise se fait attendre | Insee](#) », Note de conjoncture, mars 2024.
- « [Construction neuve à La Réunion - Janvier 2023-décembre 2023](#) », Note de conjoncture, février 2024, Deal La Réunion.
- « [Bilan économique 2022 - Malgré une forte inflation, l'économie réunionnaise résiste](#) », Insee Conjoncture La Réunion n° 27, juillet 2023.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022 - L'économie réunionnaise reste bien orientée malgré les tensions sur les prix](#) », Cerom, juillet 2023.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », Cerom, mars 2024.

